

# Grands gibiers



FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS  
DE GRANDS GIBIERS DU QUÉBEC  
Novembre 2009

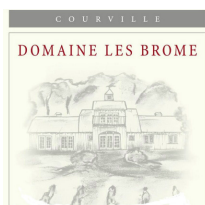
## express

### UN MOT DU PRÉSIDENT

#### Nos partenaires



vignoble de  
l'Orpailleur



Chers éleveurs et éleveuses de grands gibiers!

Plusieurs dossiers d'actualité tiennent votre fédération occupée! Cette année, la FEGGQ a multiplié les interventions auprès de différentes instances pour s'assurer que la promesse faite par le premier ministre, Monsieur Jean Charest, lors des dernières élections provinciales, d'offrir une couverture à toutes les productions québécoises se concrétise enfin et fasse partie du renouvellement de la Financière agricole du Québec (FADQ). Le ministre de l'Agriculture, Monsieur Claude Béchar, annonçait le 19 novembre qu'une aide serait enfin accordée aux productions non couvertes par des programmes de sécurité du revenu sous forme d'un programme « Agri-investissement Québec ». Nous ne sommes pas encore en mesure d'évaluer la performance d'un tel outil pour nos éleveurs de grands gibiers, ni si nous avons enfin l'équité tant attendue en matière de sécurité du revenu. Cependant, je me demande si ce programme représente réellement une sécurité du revenu au sens où on l'entend habituellement : en se basant sur des ventes nettes admissibles, dans un secteur où ces ventes sont limitées ou qu'elles peuvent grandement fluctuer d'une année à une autre, est-ce que les éleveurs pourront faire « déclencher » le programme lorsqu'ils en auront réellement besoin? Qu'advierait-il du secteur si une maladie se déclarait et emportait plusieurs animaux? Il ne nous est pas permis d'évaluer cet impact. Nous poursuivrons nos démarches pour nous assurer de programmes qui conviendront.

Un secteur de production doit se préoccuper en fait de trois dimensions importantes : l'efficacité des entreprises, des programmes de gestion des risques et une mise en marché efficace. À la première dimension, nous vous rappelons que des services conseils techniques sont disponibles visant à vous permettre de faire le diagnostic de votre entreprise et vous proposer un plan d'amélioration. Tel que mentionné plus tôt, nous tenterons de voir à ce que la deuxième dimension fasse réellement le travail qu'elle doit faire, soit gérer les risques des entreprises de grands gibiers et que les annonces faites la semaine dernière remplissent les promesses faites par le passé. Quant à la troisième dimension, la FEGGQ ira en appel d'offres pour un plan marketing de la venaison des grands gibiers d'élevage.

En ce qui concerne les programmes Prime-Vert, votre fédération réalisait que le volet pollution diffuse visant le retrait des animaux des cours d'eau ne permettait de rembourser qu'un très faible pourcentage des frais de clôtures pour les grands gibiers. Lorsqu'on considère que les dimensions des clôtures pour les grands gibiers sont régies par une réglementation émanant de la Faune représentant des coûts plus élevés au mètre linéaire, une résolution fut donc envoyée à l'UPA demandant que soit ajustés aux réalités des grands gibiers les paramètres de ce programme mis en place par le gouvernement québécois. Nous poursuivons nos démarches.

Gaétan Lehoux, président

## Le renouvellement de l'entente avec la Financière...

Finalement, il n'y aura plus « d'entente » avec la FADQ, mais plutôt une enveloppe annuelle budgétaire sur 5 ans par décision gouvernementale. Voici comment se répartit ce montant de 650 M \$ annoncé jeudi dernier:

- 20 M \$ au MAPAQ pour gérer les mesures dites de soutien à l'adaptation et à la multifonctionnalité (ces mesures ne sont pas encore connues; il se pourrait qu'elles prennent la forme de services conseils, de projets issus de plans de développement sectoriels ou autres).
- 30 M \$ au service de la dette.

Il nous reste donc 600 M \$ pour les programmes administrés par la Financière :

- Tous les secteurs sans gestion de l'offre auront accès à un programme québécois de type Agri-investissement.
  - La part de la province sera de 3 % des VNA.
  - Nous ne connaissons pas la part qui sera demandée aux producteurs dans ce programme.
  - 16 M \$ seront dédiés aux secteurs non encore couverts par un programme de sécurité du revenu, dont les grands gibiers.
  - Ce programme sera supplémentaire au programme Agri-investissement du fédéral dont la part gouvernementale est de 1,5 % des VNA avec la même contrepartie du producteur (1,5 %). On voit donc passer la part totale des gouvernements de 1,5 à 4,5 %.

Plusieurs mesures visant à « économiser » dans les programmes existants (ASRA) seront mises de l'avant : mesures de plafonnement des unités assurées, modulations en fonction de la taille des entreprises (au-delà de 3 modèles, la prime est payée à 50 % État/producteur, comparativement à 67 %-33 % État/producteur en deçà de 3 modèles) ainsi que d'autres coupures dans ces programmes amenant des économies totales d'environ 120 M \$.

Donc, pour les grands gibiers, en ce moment, ce sont les programmes Agri-investissement du fédéral et le « Agri-Québec » qui s'appliqueraient, mais comme tout n'est pas encore attaché, votre fédération verra à définir comment elle pourra faire bénéficier à ses éleveurs de grands gibiers québécois des programmes pouvant être définis dans les mesures de soutien à l'adaptation et à la multifonctionnalité de l'agriculture!

## La planification stratégique ou Comment voyez-vous votre secteur de production dans 5 ans?

Une planification stratégique, c'est un processus de réflexion sur l'avenir d'un secteur, un peu comme se demander : dans 5 ans, comment sera mon secteur de production? Comment se fera ma mise en marché? Quels seront les outils à ma disposition? Quel rôle je veux jouer ou je veux voir jouer à mon association?

Une fois que plusieurs questions sont posées, on doit tenter de trouver la meilleure façon et les stratégies pour y répondre, pour nous assurer que les buts et les objectifs que nous aurons priorisés, soient portés par l'ensemble des gens concernés et qu'ils se concrétisent.

La fédération a justement entrepris un tel exercice au printemps dernier afin de lui permettre de clarifier sa vision, d'établir les priorités d'action du secteur. La fédération, dans un contexte évolutif, verra à canaliser l'action des intervenants de notre secteur pour ainsi voir à la mise en œuvre des objectifs ciblés.

Dans un premier temps, elle effectue un bref retour sur son passé : ce qu'elle a accompli, les projets qu'elle a élaborés, les objectifs qu'elle a atteints, les études qu'elle a menées, les constats qu'elle a faits. Mieux vaut connaître son passé pour mieux planifier son avenir.

Venait ensuite la réflexion sur l'environnement interne et externe de la fédération et du secteur, donc sur ses forces et ses faiblesses, de même que ses menaces et ses opportunités. Pour se faire, les consultants retenus ont rencontré des producteurs de grands gibiers, des représentants des associations affiliées, de la transformation et de la distribution, du MAPAQ etc.

À sa dernière rencontre du 28 septembre dernier, les membres du C. A. de la FEGGQ prenaient conscience que, à chaque fois qu'une étude menée par la FEGGQ amenait un constat, des projets et des actions étaient ensuite mis en place pour tenter de répondre à la problématique ainsi soulevée par le constat. Les administrateurs sont conscients que ces actions n'ont pas toujours donné les résultats escomptés et qu'il reste du travail à faire pour y arriver.

Vous avez des commentaires à faire? Des visions à partager? Nous faire part de suggestions? N'hésitez pas à écrire à la Fédération!  
info@grandsgibiers.com

## Identification et traçabilité

**Cervidés :** Tel que mentionné dans notre dernière édition, le Règlement sur l'identification et la traçabilité de certains animaux inclut désormais les cervidés. Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **31 décembre 2009** pour identifier les cervidés nés cette année et jusqu'au 31 décembre 2010 pour identifier (boucle et puce) les autres cervidés de vos élevages. Une dérogation qui prendra fin le 31 décembre 2009 avait été accordée aux éleveurs afin qu'ils puissent mener à l'abattoir des animaux dont les identifiants n'étaient pas posés. Cette mesure avait pour but de permettre aux éleveurs de mettre en place sur leur élevage les équipements nécessaires à l'identification des animaux. La FEGGQ poursuivra ses démarches auprès des différents intervenants de la traçabilité afin de simplifier le processus des déclarations et le rendre moins contraignant.

## Programme québécois d'aide à l'implantation de la traçabilité

Ce programme d'aide, issu des argents du fédéral du programme Cultivons l'avenir, vise à faciliter l'identification des nouvelles espèces visées (cervidés) par le Règlement québécois. La FEGGQ travaille actuellement auprès des représentants du MAPAQ afin de mieux définir la notion « système d'équipements de contention » énoncée au programme. Au départ, le MAPAQ ne voulait considérer que la cage de contention elle-même. Après consultation des AGDEX de 2007, d'anciens inspecteurs de l'ACIA et des éleveurs, des discussions concernant les équipements nécessaires au bon fonctionnement d'une cage de contention auront finalement permis d'identifier les items qui seront désormais considérés. Nous vous invitons à communiquer avec le MAPAQ pour vous prévaloir de ce programme qui couvrira 70 % des coûts des infrastructures du corral, des équipements de la salle de contention et de la cage jusqu'à concurrence de 20 000 \$, sans le bâtiment.

## ACTIVITÉS À VENIR

### SERVICES CONSEILS

Les services conseils sont disponibles pour l'ensemble des éleveurs de grands gibiers québécois. Nous vous rappelons que la première visite du conseiller, comprenant la visite de vos installations, les recommandations et l'élaboration du plan d'actions pour réaliser vos objectifs ou une première visite d'accompagnement dans le processus de certification est subventionnée à 90 %.

Les services à la carte, tel le diagnostic détaillé de l'élevage (4 jours de services incluant une évaluation technique complète, un programme alimentaire, un cahier des performances et des recommandations), son assujettis à une aide financière pouvant varier de 50 % à 75 % selon la région.

Nous vous invitons à visitez le site [www.agronor.ca](http://www.agronor.ca) pour voir l'offre de services conseils complète. On peut joindre le conseiller grands gibiers au 418-210-3919.

### Pourquoi mon voisin est-il millionnaire?

Coûts de production d'ici et de la concurrence. Comment font nos concurrents pour livrer sur nos tablettes des produits moins chers que nous? Revue actuelle des coûts de production de nos principaux compétiteurs. Comment faire ici pour réduire nos coûts, astuces et exemples.

17 h 30- Souper d'échange (aux frais des participants), 18 h 30 à 21 h 00 - Présentation avec pause-café.

**Quand et où :**

Drummondville : le vendredi 4 décembre à la salle Discrète du Motel Blanchette.

Chicoutimi : visitez le site [agronor.ca](http://www.agronor.ca) pour connaître le lieu et la date.

### Sélection naturelle, version améliorée!

Sélection génétique et régie de troupeau. La sélection génétique est un des outils les plus puissants à votre disposition pour l'amélioration d'une entreprise ou d'un produit. Cette présentation vulgarise les bases de la génétique de la reproduction aux tests d'ADN en passant par les schémas de sélection et les lignées. Des exemples concrets pour les bisons, cervidés et sangliers seront présentés, de même que des outils de régie à la ferme. Redécouvrez la puissance de la sélection génétique!

17 h 30- Souper d'échange (au frais des participants), 18 h 30 à 21 h 15 - Présentation avec pause-café.

**Quand et où :**

St-Nicolas : le lundi 14 décembre au Restaurant Mikes, 585 route 116, St-Nicolas.

Victoriaville : le jeudi 7 janvier, 4213, 13<sup>e</sup> rue de l'Entente, près de l'hôtel Z Plaza.

## En bref

### Un plan marketing de la venaison

La FEGGQ a, au cours de ses 5 années d'existence, effectué plusieurs études ayant mené à différents constats dont un manque de connaissances de la venaison, des façons de l'apprêter, des points de vente, de la marque etc. Afin de mieux cibler nos consommateurs, de connaître leur perception du produit et le meilleur moment pour leur offrir, la FEGGQ ira en appel d'offre cet automne.

# NOUVELLES DES SYNDICATS AFFILIÉS



## Cerfs rouges

**Renouvellements :** L'ACRQ vous envoyait dernièrement le renouvellement de votre adhésion 2010. Les personnes qui renouvelleront avant le 31 décembre 2009 obtiendront un rabais de 10 % et pourront participer au tirage effectué pendant l'assemblée générale annuelle du samedi 20 février 2010. **Logiciel de régie :** lors de l'AGA 2010, vous nous signifiiez votre désir de nous voir travailler au développement d'un logiciel de régie des élevages de cervidés adapté. Les logiciels disponibles ont été consultés et testés afin de voir ce que pourrait comprendre un logiciel « idéal ». Nous vous invitons à nous écrire pour nous indiquer votre intérêt pour un logiciel de régie, et nous faire part de vos besoins. [info@cerfsrouges.com](mailto:info@cerfsrouges.com)

## Wapitis

Les membres de l'AEWQ travaillent en collaboration avec leur association à la promotion du wapiti du Québec en optant pour plus de visibilité auprès des consommateurs en circuit court (tenue de kiosques, événements, festivals, salon de consommation et plusieurs marchés de chez-nous). De plus, plusieurs restaurateurs ont été sensibilisés à l'achat du wapiti du Québec. Des projets sont en développement tels que de nouvelles recettes qui seraient disponibles provincialement à l'exemple de la terrine de wapiti dont le succès est bien apprécié. L'AEWQ encourage aussi ses membres pour se certifier en offrant sa contribution à tous les intéressés membres en règle. Donc, les éleveurs de wapitis se regroupent pour assurer leur développement et leur détermination est à suivre.



## Bisons

**Parc de finition :** L'UQB poursuit ses démarches de plan d'affaires pour un projet de parc de finition du bison. La volonté de l'UQB est de rendre les informations ainsi recueillies disponibles aux éleveurs de bisons intéressés à mettre sur pied un projet du genre dans leur région. **Terrines :** en cette période des Fêtes, quoi de mieux que d'offrir des terrines de bison! Offertes en trois saveurs, l'éleveur intéressé peut apposer l'étiquette de son entreprise sur le couvercle du pot et offrir ou revendre ces pots pendant les marchés de Noël. Contactez le 418 883-2224 pour connaître les modalités.

## Sangliers

**Alimentation :** L'APSQ poursuit son projet d'étude de l'impact de l'alimentation sur les sangliers. 6 groupes de 12 animaux recevront des rations différentes et seront testés aux ultrasons tous les 100 jours afin de connaître leur état de chair. **Traçabilité :** l'APSQ participe au comité implantation de la traçabilité chez les porcs/sangliers. Une première étape visant à tester les tatouages comme identifiants s'est avérée peu concluante et le secteur porcin/sanglier devrait se tourner lui aussi vers les identifiants usuels (panneaux et puces électroniques d'oreille).



## VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES COMMENTAIRES?

N'hésitez pas à communiquer avec le personnel de soutien de la FEGGQ.

Annie Tessier, secrétaire générale  
Anne-Marie Désilets, secrétaire  
☎ : 450 679-0540, poste 8391

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100  
Longueuil (Québec) J4H 3Y9  
[www.grandsgibiers.com](http://www.grandsgibiers.com) / [info@grandsgibiers.com](mailto:info@grandsgibiers.com)